

Les motifs de consultation vidéo en chirurgie orthopédique et traumatologique

Résultats du sondage

Découvrez les résultats du sondage national réalisé par Doctolib d'après une série de motifs identifiés par des chirurgiens orthopédistes français, afin de mieux comprendre quels actes pourraient, selon vos confrères, être réalisés avec la consultation vidéo.

Rappel des recommandations de la HAS : à tout moment, si le professionnel de santé juge que la consultation vidéo n'est pas ou n'est plus adaptée à la situation du patient, alors il oriente le patient vers une prise en charge adaptée.

Pour quels motifs pensez-vous pouvoir effectuer une consultation vidéo ?

Motifs proposés par plus de 50% des chirurgiens orthopédistes interrogés

Primo-consultants

- **Réponses aux questions complémentaires des patients** non décidés pour une intervention
- **Prescription d'examens** à réaliser pour vérification de l'état
- **Analyse des examens réalisés** (scanner, IRM, échographie, scintigraphie, biologie, bilan pré-opératoire, examen de l'appareil locomoteur)

Préparation de l'intervention

- **Organisation ultime préopératoire**



Contrôle et surveillance précoce post-opératoire (moins de 2 semaines)

- **Réassurance des patients** : réponse aux questions initiales, gestion rapide de la douleur en cas de besoin en évitant des déplacements inutiles ou difficiles (ex : pour des personnes âgées, invalides ou venant de loin)
- **Prolongation arrêt de travail, dispense de sport, renouvellement ou édition d'ordonnances**
- **Contrôle et surveillance de l'état du patient** dans les 2 semaines suivant l'opération (douleurs, cicatrice, fonction, mobilité des articulations, gonflements, rougeurs, complications urgentes ou non)
- **Suivi plus rapproché** : vérification pansement/cicatrisation (souvent assisté par les infirmiers)



Contrôle et surveillance post-opératoire à long terme

- **Analyse et prescription d'examens** biologiques et radiographiques, scanner, IRM pour vérifier l'état post-opératoire
- **Suivi régulier dans les 6 mois à un an suivant opération** : surveillance de la fonction, de la mobilité articulaire, de la persistance de douleurs

Source : étude réalisée par Doctolib du 4 au 17 juin 2020 auprès de 62 chirurgiens orthopédistes français utilisant la consultation vidéo.